

Certificat de Compétence Spécifique



« Accompagner le sportif de haut niveau vers son projet de vie »

1. Description générale du dispositif

1.1 Les objectifs de la formation

Le dispositif **Certificat de Compétence Spécifique (CCS)** s'adresse à des cadres engagé(e)s dans une démarche de développement des compétences professionnelles dans un **domaine ciblé** du suivi socio- professionnel des sportifs de haut – niveau.

Le **CCS « Accompagner le sportif de haut niveau vers son projet de vie »** a pour objectif le développement des compétences sur 4 thématiques :

- **Développer des « savoir- faire » opérationnels dans la prise de poste et la construction d'un parcours individuel.**
- **Connaître l'environnement institutionnel et les différents partenaires.**
- **Construire la coopération avec les différents acteurs du projet de l'athlète.**
- **Développer la posture d'écoute et la conduite d'entretien.**

1.2 Le public visé

Le CCS « **Accompagner le sportif de haut niveau vers son projet de vie** » s'adresse à :

- des professionnels issus des secteurs public ou privé (sous contrat auprès des fédérations et des CREPS).
- Ayant en charge un projet à mettre en œuvre dans le cadre du suivi socio-professionnel.

1.3 Le CCS « Accompagner le sportif de haut niveau vers son projet de vie » s'inscrit dans la démarche de formation professionnelle mise en œuvre par le pôle Formation de l'Insep à l'intention de l'encadrement du sport. Il complète les offres de formation initiale et continue (Master Sport Expertise Performance, modules de FPC des entraîneurs et EM Entraîneur et EM Accompagnateur, EM Chef de Projet Sport, Trajectoire Manager Sport) dispensées à l'INSEP.

2. Caractéristiques du CCS

2.1 Le parcours de formation

Ce parcours s'adresse à une promotion de quatorze cadres environ.

Il impose de suivre les **15 jours de formation**, organisés sous la forme de **5 sessions de 3 jours**, complétés par des temps de pratique et de travaux personnels en dehors des sessions.

2.2 Modalités de recrutement

L'entrée dans le dispositif s'effectue à la suite d'une **sélection sur dossier** fondée sur l'analyse du profil du candidat et de son projet professionnel.

2.3 Modalités de certification

Pour prétendre à la certification, le cadre en formation doit :

- Participer à la totalité des modules de formation,
- Produire un document démontrant l'intégration dans sa pratique professionnelle des savoirs et savoir-faire développés au cours de la formation,
- Participer au module certificatif et se soumettre à un entretien terminal de certification.

3. Organisation pédagogique

3.1 Calendrier de la formation

⇒ Campagne d'information/communication : **Novembre 2018 à Janvier 2019**

Ouverture des Inscriptions à partir du 1^{er} Janvier 2019

⇒ Retour des dossiers d'inscription : **jusqu'au 31 Janvier 2019**

⇒ Sélection des candidats : **le 1^{er} Février 2019**

⇒ Dates des modules :

- **Du 5 au 7 Février 2019**

« Conduite d'entretien »

Intervenants : Laurence Blondel, David Robert, Franck Bouchetal.

- **Du 3 au 5 Avril 2019**

« La prise de poste du référent du suivi socio-professionnel »

Intervenants : Laurence Blondel, David Robert, Franck Bouchetal.

- **Octobre 2019 (date à définir)**

« Construire un parcours individuel »

Intervenants : Laurence Blondel, David Robert, Franck Bouchetal.

- **Décembre 2019 (date à définir)**

« Construire la coopération avec les différents acteurs du projet »

Intervenants : Laurence Blondel, David Robert, Franck Bouchetal.

- **Date et module à choisir** par le stagiaire parmi les modules : « Mieux se connaître pour»

- Module certificatif : Plusieurs périodes de certification entre Décembre 2019 et Avril 2020

Les modules de formation déjà effectués en amont du lancement du CCS peuvent être validés dans le cursus après aval de l'équipe pédagogique.

3.2 Equipe pédagogique

- Laurence BLONDEL / Pôle Haut niveau / Responsable de l'accompagnement au projet de formation et/ou professionnel des SHN.
- David ROBERT / Responsable du suivi socio- professionnel des sportifs de haut- niveau à la FFtaekwondo.
Franck BOUCHETAL PELLEGRINI/Chargé de mission (DIRECTION DES SPORTS/DS CGOCTS).
- Anne CAPRON / Pôle formation Insep / Unité de formation des managers.

3.3 Démarche de formation

La formation alterne éclairages théoriques, témoignages, partages d'expériences, études de cas et mises en pratique. Des experts de profils et champs professionnels variés interviendront durant la formation pour apporter des éclairages sur des thématiques en lien avec les objectifs poursuivis.

La participation aux modules sera complétée par du travail intersession permettant notamment l'utilisation et le réinvestissement des apports de la formation dans le cadre d'un projet professionnel.

4. Aspects financiers

Frais d'inscription :

- 250€

Frais pédagogiques*:

- Pris en charge par le PNF pour les agents du Ministère des Sports,
- 3150€ si la formation est prise en charge par l'employeur (privé ou Etat).

* Les frais pédagogiques n'incluent pas les frais de déplacement/restauration/hébergement.

5. S'inscrire

Transmettre à Catherine NGUYEN en copie à Anne CAPRON

- un curriculum vitae,
- une lettre de motivation,
- un avis du supérieur hiérarchique et du DTN pour les cadres techniques.

6. Contacts

Suivi pédagogique : Anne Capron – anne.capron@insep.fr

Responsable administrative: Catherine Nguyen – catherine.nguyen@insep.fr